TERMS DE REFERENCE

Affectation Temporaire : Chargé(e) de Protection de l'Enfant

Type de contrat :	**TA (Affectation Temporaire)**
Période de travail :	**364 jours**
Lieu d`affectation :	**Lomé**
Niveau de poste :	**NOB**
Pays :	**Togo**
Rapporter à :	**Chef de section Protection de l'Enfant**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Présent au Togo depuis 1963, l'UNICEF accompagne le Gouvernement dans la promotion et la réalisation des droits de l'enfant à travers son Programme de Coopération 2024-2026, aligné sur la Feuille de Route gouvernementale, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF 2023-2026) et le Plan stratégique mondial de l'UNICEF. Ce programme vise à garantir que chaque fille et chaque garçon au Togo vive dans une société plus résiliente, protectrice, inclusive et équitable où ses droits sont respectés et sa voix entendue.

Dans ce cadre, l'UNICEF et l'ONUSIDA, avec l'appui financier du Gouvernement du Luxembourg, mettent en œuvre un projet conjoint intitulé « Soutien au Gouvernement du Togo pour la réalisation des droits des enfants à risque ou affectés par les pires formes de travail, la traite et le VIH ». Ce projet durera trois ans, et couvrira 52 communes de 15 préfectures dans les régions du Grand-Lomé, de la Maritime et des Plateaux. Son objectif est de renforcer les systèmes de protection de l'enfant, de prévenir et combattre les pires formes de travail des enfants et la traite, et d'améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du VIH pour les enfants, adolescents et jeunes les plus vulnérables.

Compte tenu de l'ampleur de cette intervention, de la multiplicité des partenaires impliqués, des exigences élevées en matière de suivi des résultats, de qualité des données, de gestion des connaissances et de redevabilité envers les bénéficiaires et le bailleur, l'UNICEF recrute un(e) Administrateur(trice) national(e) en Protection de l'Enfant (NOB). Ce poste jouera un rôle essentiel dans la coordination du système de suivi-évaluation du projet, l'analyse des résultats, le contrôle qualité des données et la documentation des changements obtenus pour les enfants et les communautés bénéficiaires.

II. Proposition de poste :

Sous la supervision du Chef de la Protection de l'Enfant, le/la titulaire du poste contribue à la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de protection de l'enfant, avec un accent particulier sur le projet de lutte contre le travail des enfants au Togo. Le/la titulaire assure l'intégration des approches innovantes et des mécanismes de suivi-évaluation pour garantir des résultats mesurables et durables.

III. TACHES ASSIGNEES:

1. **Soutien au développement et à la planification du programme**
   - Contribuer à la préparation et à la mise à jour de l'analyse de la situation pour la conception et la gestion des programmes/projets liés à la protection de l'enfant, y compris la collecte et l'analyse des données spécifiques sur le travail des enfants.
   - Intégrer des indicateurs de suivi-évaluation dans les plans de travail du projet de lutte contre le travail des enfants, en cohérence avec le cadre de résultats de l'UNICEF.
   - Assurer la qualité des données pour mesurer les progrès et les résultats du projet.
   - Fournir un soutien technique et administratif à toutes les étapes des processus de programmation en exécutant et en administrant diverses transactions techniques du programme, en préparant du matériel et de la documentation et en respectant les processus organisationnels et les systèmes de gestion, pour soutenir la planification du programme, la planification basée sur les résultats (RBM) et le suivi - évaluation des résultats.

2. **Gestion du programme, suivi et obtention des résultats**
   - Elaborer et mettre en œuvre un plan de suivi-évaluation pour le projet de lutte contre le travail des enfants, incluant des outils de collecte de données, des calendriers de suivi et des rapports périodiques.
   - Participer aux exercices de suivi et d'évaluation, aux revues de programme et aux évaluations sectorielles, en mettant l'accent sur les indicateurs relatifs à la réduction du travail des enfants
   - Produire des rapports analytiques sur les progrès, les défis et les recommandations pour améliorer l'efficacité du projet.
   - Préparer des projets de contributions pour les rapports du programme/donateur.

3. **Appui technique et opérationnel à la mise en œuvre du programme**
   - Former et accompagner les partenaires (gouvernement, ONG) sur les outils et méthodologies de suivi-évaluation appliqués au projet.
   - Assurer la vérification et la validation des données collectées sur le terrain pour garantir leur fiabilité.
   - Entreprendre des visites et des enquêtes sur le terrain et partager des informations avec les parties prenantes pour évaluer les progrès et référer aux responsables concernés pour résolution. Faire des rapports sur les problèmes critiques, les goulots d'étranglement et les problèmes potentiels pour agir en temps opportun et obtenir des résultats.
   - Fournir un soutien technique et opérationnel aux homologues gouvernementaux, aux ONG partenaires, aux partenaires du système des Nations Unies et aux autres partenaires/donateurs des bureaux de pays sur l'application et la compréhension des politiques, stratégies, processus et meilleures pratiques de l'UNICEF sur les questions liées à la Protection de l'enfant pour soutenir la mise en œuvre, les opérations et la prestation des programmes.

4. **Création de réseaux et de partenariats**
   - Collaborer avec les acteurs nationaux et internationaux pour harmoniser les indicateurs et les approches de suivi-évaluation dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants.
   - Contribuer à la production de données probantes pour le plaidoyer et la mobilisation de ressources.
   - Rechercher des informations sur les donateurs potentiels et préparer du matériel et des notes de mobilisation de ressources à des fins de collecte de fonds et de développement de partenariats.
   - Contribuer au renforcement des partenariats avec le gouvernement, les ONGs et le secteur privé.

5. **Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités**
   - Promouvoir l'utilisation d'outils numériques pour le suivi en temps réel des activités et des résultats.
   - Capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises pour renforcer la base de connaissances sur la lutte contre le travail des enfants.
   - Contribuer à l'identification, à la capture, à la synthèse et au partage des leçons apprises pour le développement des connaissances et le développement des capacités des parties prenantes.
   - Appliquer des approches innovantes et promouvoir les bonnes pratiques pour soutenir la mise en œuvre et la fourniture de résultats concrets et durables du programme.
   - Rechercher et rendre compte des meilleures pratiques de pointe en matière de planification du développement de produits et de systèmes de connaissances.
   - Participer à titre de personne ressource aux initiatives de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des clients/intervenants.
   - Contribuer à améliorer les modalités de durabilité intersectorielle et la gestion des connaissances dans le domaine de la Protection de l'enfant à travers les statistiques.

IV. RESULTATS CLES PRINCIPAUX :

Sous la supervision du Chef de section protection de l'enfant, le/la titulaire contribuera à l'atteinte des résultats suivants :

- Un système performant de suivi-évaluation est mis en place et opérationnel pour l'ensemble du projet.
- La qualité, la disponibilité et l'utilisation des données sont renforcées à tous les niveaux.
- Les résultats du projet sont efficacement suivis et documentés.
- Les rapports programmatiques et les exigences de redevabilité sont satisfaits dans les délais requis.
- Les capacités nationales en suivi-évaluation et gestion axée sur les résultats sont renforcées.
- Les connaissances, innovations et bonnes pratiques du projet sont documentées et valorisées.

V. QUALIFICATIONS NECESSAIRES :

- Un diplôme universitaire dans l'un des domaines suivants est requis : Protection de l'enfant, psychologie, sociologie, Suivi-évaluation, gestion ou autre domaine technique pertinent.
- Un minimum de deux ans d'expérience professionnelle dans la planification, la gestion et/ou la recherche de programmes en Protection de l'enfant est requise. Une expérience de travail dans un pays en développement est considérée comme un atout. Une expérience pertinente dans une agence ou une organisation du système des Nations Unies est considérée comme un atout.
- La maîtrise du français est requise. La connaissance de l'anglais et d'une autre langue officielle de l'ONU (arabe, chinois, russe ou espagnol) ou d'une langue locale est un atout.

VI. COMPETENCES REQUISES :

Les valeurs fondamentales de l'UNICEF que sont l'attention, le respect, l'intégrité, la confiance, la responsabilité et la durabilité (CRITAS) sous-tendent tout ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons. Familiarisez-vous avec notre Charte des valeurs : les valeurs de l'UNICEF

- Construire et entretenir des partenariats (1)
- Faire preuve d'une conscience de soi et d'une conscience éthique (1)
- Avoir la volonté d'obtenir des résultats pour avoir un impact (1)
- Innover et embrasser le changement (1)
- Gérer l'ambiguïté et la complexité (1)
- Penser et agir de manière stratégique (1)
- Travailler en collaboration avec les autres (1)